

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		} Etranger

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

3106 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 12 février :

MM. Mazade, Defillon, Morel, Dupré, Chabrol, Arlé, Ignace, Gaillard, Monot, Legros, M^{lle} Buttin.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Jeudi 28 Février 1929, à 17 heures

1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés le 12 février :*

2^o *Présentation de :*

M. Nétien (P.), étudiant en pharmacie, 12, rue Longue, Lyon, par MM. Guinochet et Nicod. — M^{lle} Savin (Elise), Ecole des garçons, Le Coteau (Loire), par M^{lle} Mouilleseaux et M. Perret. — M^{me} Morlot, 26, rue Anatole-France, Roanne (Loire). — M. Fournier, 1, place Victor-Hugo, Roanne (Loire), par MM. Perret et Larue. — M. Jarle (Jean-Michel), 6, place Chavanelle, Saint-Etienne (Loire), *Préhistoire*, par MM. Bouttet et Ignace. — M. Dufour (J.-E.), 22, rue d'Arcole, Saint-Etienne, par MM. Bouttet et Larue. — M. Grenier (Joannès), Assurances, rue des Aqueducs, Roanne (Loire), par MM. Depeaux et Larue. — M. Déchelette (Marc), rue Brison, Roanne, *Préhistoire*, par MM. les abbés Henri Monot et Sabot. — M. Dauphin (A.), 64, place d'Allier, Moulins (Allier), *Coléoptères*, par MM. Riel et Nicod. — M. Vance (Arlo M.), Assistant Entomologist, European Parasite Laboratory, Mont Fenouillet, Hyères (Var), *Hyménoptères parasites*, sp. *Braconidés*, par MM. Smith et

morphologiquement de notre espèce et qu'elle l'est encore sur *Tricholoma lascivum* qui s'en rapprocherait davantage, mais dont l'odeur et la disposition des feuillets suffisent à empêcher toute confusion.

Présentation de champignons

Trente-sept espèces sont présentées. Citons seulement :

Clitocybe inornata Fr. (Heyrieu, par M. PUGNET). Espèce bien caractérisée par son odeur spéciale : suave et fade, ainsi que par ses spores naviculaires.

Sarcoscypha coccinea Jacq. (Bourgoin, par M. MARÈS). Se récolte chaque année aux environs de Lyon, mais seulement en février-mars ; cette localité semble plus précoce que la localité lyonnaise.

Aleuria vesiculosa var. *saccata* Fr. (Monplaisir, par M. POUZET). Boudier a fort bien figuré cette variété dans ses *Icones* (Pl. 258) : elle ne diffère du type que par son hyménium, plissé, chiffonné, cérébriforme.

M. J.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 18 Décembre

Sur les éruptions causées par le lierre

Par M. Georges RENAUDET

En réponse à l'observation mentionnée par notre collègue, M. P. CHARBONNIER (*Bull.* 17, 1928, p. 143), et aux questions qui l'accompagnent, l'on peut déjà assurer que les phénomènes d'irritation dermiques constatés ne sauraient être attribués au contact des racines-crampons du lierre avec la peau, ni aux insectes divers (acariens divers, cloportes, iules, etc.), qui peuvent s'y loger.

Ce qui a conservé l'usage du lierre comme remède populaire c'est la vertu épispastique de ses feuilles qui a longtemps servi au pansement des vésicatoires. On ne les emploie aujourd'hui que très rarement, à l'état frais, pour entretenir les cautères.

Les vieux troncs de lierre laissent découler une résine (*gomme-lierre*) qui a quelque réputation comme emménagogue et qui nous a semblé posséder des propriétés drastiques, sinon irritantes. D'après A. BOSSU, la gomme-lierre tueait les poux et arrêterait la chute des cheveux ; dans ce dernier cas, elle aurait quelque analogie avec la résine d'euphorbe dont la teinture officinale entre dans certaines lotions capillaires.

Elle existe également dans la tige et dans la racine, et cela peut-être explique l'opinion des anciens auteurs qui écrivaient que le « *Lycarria ha* (*sic*) aussi quelque peu d'acrimonie qui est chaude. » D'après Dioscoride, le jus de la racine serait excellent contre les morsures des araignées.

Les éruptions produites par la manipulation du lierre ne se distinguent, que nous sachions, par aucun caractère tranché, des dermatites artificielles banales ; elles affectent la forme d'érythèmes plus ou moins ortiés parfois finement vésiculeux et peuvent prendre nettement l'aspect eczémateux. Elles se produisent surtout sur les régions exposées aux contacts nocifs, à savoir, aux mains et aux avant-bras. L'évolution des accidents est assez rapide, mais sans gravité.

De M. le professeur Ch. DU BOIS :

Cette affection n'est pas exceptionnelle, j'en connais pour ma part plusieurs cas, chez des sujets spécialement sensibilisés au contact du lierre.

L'éruption a les caractères non pas d'un eczéma vrai constitutionnel, mais d'une *Dermite eczématiforme* qui se produit périodiquement chaque fois que le sujet prédisposé touche au lierre. Chez une de mes clientes, j'ai cru pouvoir établir que c'est la face inférieure des feuilles qui est le siège de l'agent irritant. Depuis des années elle porte des gants pour élaguer son lierre et l'éruption qui chaque automne couvrirait ses mains et secondairement son visage, par suite des attouchements, n'a plus reparu.

L'éruption ressemble à celle provoquée sur certaines peaux prédisposées, par les primevères (*Primula oleonica*)

Le traitement est simple. Suppression de l'irritant, bains alcalins-toutes les heures et pour la nuit application d'une crème calmante. J'ai vu cette dermite se compliquer d'infections secondaires surajoutées qui retardent la guérison et nécessitent l'emploi d'antiseptiques appropriés.

Il faut évidemment une prédisposition spéciale de la peau qui se sensibilise davantage à chaque journée. La cause externe de l'affection fait éliminer toute médication interne, ou régime, comme on serait tenter d'en prescrire pour un eczéma vrai. La maladie fait partie du grand groupe des « Dermatoses artificielles de cause externe par irritants de cause végétale ».

SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 JANVIER 1929

Sur les crapauds soi-disant trouvés à l'intérieur de pierres

Par M. L. LAUDAUD

Cette question, comme l'a fort bien dit mon ami Albert HUGUES a, depuis le xv^e siècle, fait couler des flots d'encre, et fait divaguer bien des gens ordinairement sensés.

Le point de départ est le récit du moine Fulgose, répété par Simon Majol, Engel, Nierenberg, etc. Or, ce récit a trait simplement à une grande géode trouvée par des carriers dans une pierre de taille, près de Hatton-Châtel (Meuse), et non près d'Autun, comme l'a dit à tort Guettard en 1771.

Les premiers commentateurs confondirent le mot *borax* employé par les Arabes pour indiquer une substance minérale, avec le mot *borax* employé par les Grecs pour désigner le crapaud. L'ambiguïté ainsi créée a persisté du reste jusqu'à nos jours, où le mot *crapaud* sert à désigner, dans le langage des carriers, les géodes tapissées de cristaux, et dans celui des lapidaires, les inclusions ou les défauts des pierres précieuses.

Cette équivoque a été encore renforcée par les mots *Rana venenata*, employés par George Agricola (*De re metallica*, 1556, p. 500), pour désigner un composé d'arsenic et de cobalt. Gessner, Bausch, Johnston, Brunner et bien d'autres ont copié ces mots sans toujours les comprendre, et ont contribué ainsi à aggraver le malentendu. Wormius, confondant la *Rana venenata*, et les *Pyrites* (Προφίτης λίθος) avec le Sonneur à ventre de feu (*Bombinator igneus*) a achevé la confusion, et ancré dans l'esprit de ses lecteurs l'idée du crapaud intra-rocheux.

Comme il arrive toujours de prétendus faits naturels attestés comme authentiques, de nombreuses observations vinrent confirmer la chose : Delamarre, à Dijon, en 1676, Bradley, en Angleterre en 1721, Ginani, en Italie en 1763, etc., parlent de crapauds trouvés dans des roches.

C'est le fameux crapaud, trouvé au Raincy, et à l'occasion duquel Guettard rédigea son *Mémoire* en 1771, qui attira pour la première fois l'attention de l'Académie des Sciences. Guettard avait été tout simplement victime d'une